



## Démarche participative Valorisation de ROCHAUDE

Compte-rendu Réunion du 21 décembre 2023

**Elue référente** : Catherine TAUPIN, Adjointe au Maire déléguée au Sport

**Elus présents** : Denis GATEL, Adjoint au Maire délégué à la Transition Ecologique, Jean-Claude BELINE, Adjoint au Maire élu de quartier, Hervé DIOT, membre de la Commission Sport, Bertrand TANGUILLE, membre de la Commission Sport et Transition Ecologique, Arnaud RADDE membre de la commission Sport

**Riverains** : Environ 30 personnes présentes

**Agents présents** : Bruno BELLOIR, responsable Voirie, Karine GUYOT, responsable Communication

### ORDRE DU JOUR

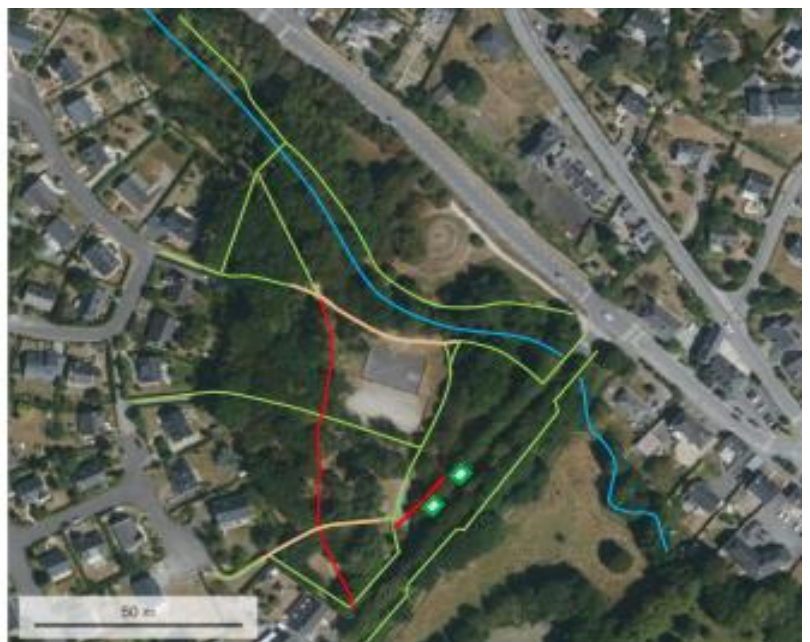
- 1- Retour et discussions sur les différents sujets évoqués sur les échanges du 26 octobre (diaporama disponible sur le site internet de la ville. Rubrique : CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT/Valorisation Rochaude) avec :
  - Les points d'amélioration : ce qui est souhaité et non souhaité par les riverains
  - Des propositions d'aménagements de l'aire de loisirs en images
  - Une information tarifaire
- 2- Calendrier prévisionnel

**Introduction** : Denis GATEL remercie les personnes qui ont participé à la matinée d'entretien des arbres (retrait du lierre) du samedi 28 novembre.

## 1. RETOUR ET DISCUSSIONS SUR LES SUJETS EVOQUES LE 26 OCTOBRE

### LES CHEMINS

- **Proposition d'aménager le cheminement (tracé en rouge) en un vrai chemin**
  - Pas de besoin exprimé par les habitants, souhait de conserver l'état naturel du chemin de sous-bois avec racines et imperfections du sol car il existe d'autres passages adaptés aux personnes à mobilité réduite et pour les poussettes.
  - Certains chemins seront rénovés, voire légèrement rehaussés avec recharge en cailloux.





- **Chemin rose : problème d'eau de pluie qui se déverse du terrain de foot sur le chemin**
- Bruno Belloir : Une solution va être étudiée pour canaliser l'eau.

### **TABLES DE PIQUE NIQUE**

- **Proposition d'installer deux tables de pique-nique** dont un accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) sous les arbres à proximité de l'aire de jeux.
- Validée par les riverains qui émettent des réserves sur les déchets. Il n'y a pas de réponse absolue au problème de gestion des déchets. Denis GATEL signale que de nombreuses communes limitent les poubelles publiques et incitent les usagers à rapporter et trier leurs déchets à domicile. Catherine TAUPIN contactera Domino's Pizza pour étudier ce qui pourrait être fait.
- Un cheminement en sable dur adapté aux PMR sera aménagé (tracé rouge)
- Le matériau des tables est discuté (bois, pierre, plastique). Réponse de Bruno Belloir : les tables en plastique recyclé sont nettement plus résistantes et moins onéreuses. Une dalle béton sera aménagée sous les tables (pas de tontes et plus propre).

### **ENTRETIEN BOIS**

- Lors de la matinée d'entretien du 28 novembre, des arbres ont été identifiés avec la responsable du service Espaces Verts pour être supprimés. Une campagne d'élagage et d'abattage sera menée cet hiver. Denis GATEL précise que la mairie doit justifier les suppressions d'arbres auprès de la DDTM (Direction Départementales des Territoires et de la Mer) et doit en compensation en planter d'autres. Proposition de planter quelques arbres.
- Les peupliers près de la rivière sont en zone classée. Une dizaine de peupliers présentant un danger ont déjà été supprimés cette année.
- Les chênes américains commencent à être très hauts (+de 20 mètres) et surplombent des jardins (chutes de glands, toiture). Denis GATEL annonce que cela a été vu avec la Responsable des E.V. Un élagueur sera contacté pour voir ce qui peut être fait.

### **GESTION DIFFERENCIÉE**

- Pour rappel : la gestion différenciée est le mode d'entretien des espaces verts selon leur usage. Objectifs : Optimiser l'organisation de l'équipe des espaces verts et favoriser la biodiversité.
- A Rochaude : passage de la tondeuse ou fauchage aux abords des chemins 2 à 3 fois par an avec a minima : un passage en juin et un en septembre.
- Accord de l'assemblée pour effectuer une expérimentation sur un espace qui sera identifié avec les riverains avec 1 seule fauche annuelle en septembre (A acter au printemps 2024).
- Des bulbes seront plantés pour agrémenter les entrées du bois.

### **BAV**

- Echanges sur l'emplacement, le sens d'accès, les voitures qui se garent en double file pour dépôt de verre.
- Consensus pour maintien avec création d'une place « Dépose Minute ».

### **ECLAIRAGE**

- **Discussion sur l'intérêt ou pas d'éclairer les chemins.**
- Des riverains craignent que l'éclairage incite des fréquentations indésirables. Jean-Claude BELINE indique que l'éclairage des aires de loisirs et espaces naturels est interdit pour préserver la biodiversité. Denis GATEL indique qu'après la création de la trame verte (paysager) et la trame bleue (ruisseau, rivière) ; les collectivités sont amenées à réfléchir à la trame noire



(zone avec extinction totale de l'éclairage nocturne). Il n'y aura donc pas de création d'éclairage sur le site.

### AIRE DE LOISIRS

- Suite aux échanges du 26 octobre, la mairie fait différentes propositions évoquées par les habitants :
  - Création d'un soccer : de l'avis général, pas d'utilité pour les riverains et coûteux.
  - Parcours type accrobranche, parcours de motricité pour les enfants, tyrolienne : de l'avis général pas d'intérêt et peut inciter à une fréquentation trop importante du site.
  - Plusieurs petites structures peuvent être mieux adaptées qu'une grande.
  - Des riverains indiquent que les jeux existants concernent les plus petits et qu'il faudrait une structure pour les plus grands. L'installation d'une araignée sera étudiée (réglementation précise).
  - Demande de riverains de sécuriser l'aire de jeux par une clôture. Catherine TAUPIN indique qu'aucune aire de jeux de la Commune nouvelle n'est clôturée ou grillagée que ce soit dans les lotissements ou à l'étang. Des riverains évoquent la possibilité de haie : sera étudiée.
- **Ce qui va être étudié :**
  - Modification du terrain de foot avec possibilité de le tourner (parallèle à la rue d'Alsace) pour pouvoir créer un terrain de boules à côté (séparation à prévoir pour norme de sécurité). A voir selon place si un ou deux buts.
  - Rénovation du terrain de basket
  - Installation d'une deuxième balançoire en face à face

### WC

- La question de la nécessité de créer des toilettes est posée. Toilettes sèches ou toilettes classiques nécessitent la création de réseau. Idée abandonnée.
- Possibilité d'une signalétique des toilettes à proximité (étang).

### ZONE 30

- Des riverains souhaitent que soit étudiée la création d'une zone 30 sur l'ensemble de Rochaude. A étudier en cohérence avec la réglementation spécifique du Chaucidou.
- Demander à la Police municipale d'installer ponctuellement le radar pédagogique.

### AUTRES

- Demande d'installation d'un second distributeur de sacs « Toutounet ».
- Demande de sécuriser le pont de la rivière entrée rue d'Alsace et la rue de Rennes : plantation de végétaux ou installation d'une lisse à étudier.

### CONCLUSION

- Souhait des riverains de conserver l'état naturel du parc de Rochaude.
- Souhait de plus d'entretien du petit bois, notamment des chemins déjà aménagés.
- Rénovation de l'aire de loisirs.
- Installation de deux tables de pique-nique.
- Concilier les usages (aire de jeux, basket, foot, boules).
- Pas de volonté de développer les infrastructures susceptibles d'augmenter la fréquentation du site.



## **2. CALENDRIER PREVISIONNEL**

Compte tenu des orientations identifiées, des études de faisabilité et des coûts estimés, le planning suivant est proposé :

- **2024** : Programme d'entretien du bois + rénovation des chemins et étude du projet de l'aire de loisirs + installation tables de pique-nique.
- **2025** : Réaménagement de l'aire de loisirs, rénovation des équipements et installation Pyramide (sous réserve de faisabilité)

**Fin de la réunion : 20h**